

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 septembre 2022

Déplacement dans le Loiret

Vendredi 16 septembre 2022

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, s'est rendu sur le site de Duralex à la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), particulièrement impacté par les tensions actuelles sur les marchés du gaz et de l'électricité. Le Ministre a pu échanger avec les dirigeants, les salariés de l'entreprise et les élus sur la situation de l'entreprise.

Leader du savoir-faire verrier français, Duralex, propriété du groupe, Maison française du verre-MFV participe, depuis plus de 80 ans, au rayonnement du Loiret et de la France à l'international.

Productrice de verre, et donc forte consommatrice de gaz, l'entreprise Duralex est particulièrement impactée par la hausse des prix de l'énergie : le poste de dépense en énergie est prévu d'atteindre 40% du budget de l'entreprise à partir de novembre 2022. Face à cette crise, l'entreprise a déjà pris des mesures exceptionnelles : fermeture du four de l'usine pour 4 mois à partir de novembre 2022, impliquant donc la mise en chômage partiel de 200 salariés.

Le ministre s'est rendu sur place pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes : direction, salariés, organisations syndicales et élus locaux. Cette visite témoigne de l'implication pleine et entière de l'Etat, et vise à évaluer l'impact exact de la crise énergétique pour Duralex. Des discussions ont pu avoir lieu sur les mesures déjà mises en place au niveau de l'usine et par le Gouvernement, et sur ce qu'il reste à faire tant au niveau local, national que européen. Les salariés, en activité partielle de longue

durée, toucheront en effet 95% de leur salaire. L'entreprise bénéficiera du fonds dit Ukraine : les discussions se poursuivent avec les investisseurs pour consolider tous ces efforts.

Le ministre et l'ensemble du Gouvernement sont pleinement mobilisés afin d'aider les industriels pendant cette période, à travers notamment un renforcement des mesures annoncées dans le cadre du plan de résilience, et un accompagnement renforcé par les services de l'Etat de toutes les entreprises industrielles qui rencontrent des difficultés. L'ensemble des informations sur les mesures d'aides existantes, ainsi que les points de contacts à solliciter, peuvent être trouvés [ici](#).

Roland Lescure a déclaré : « Au-delà du très court terme et des tensions sur les marchés de l'énergie, il faut que nous nous préparions à ce que l'énergie soit plus chère dans les années à venir. Les prix actuels sur les marchés de l'énergie vont baisser, mais probablement pas au niveau d'avant crise. J'ai donc voulu venir sur place et échanger avec la direction et les salariés pour faire le point sur la situation actuelle et pour construire ensemble les solutions à mettre en place pour permettre à Duralux de traverser cette période compliquée, tout en préparant l'avenir. »

Contact presse :

Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 46 19

Mél : presse@industrie.gouv.fr